

## Informations pratiques

Le séminaire se tiendra dans les locaux de la Tour de l'Office fédéral de la statistique (OFS), Espace de l'Europe 10, 2010 Neuchâtel – entrée nord.

La Tour de l'OFS se situe à l'est de la gare. Des places de parc de longue durée sont disponibles dans le parking sous la gare (parking payant).

## Prix

CHF 480.-

## Inscriptions

Au moyen du bulletin d'inscription disponible sur le site de l'ERMP.

## Renseignements

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter :

ERMP Ecole romande de la magistrature pénale  
Haute école de gestion Arc  
Rue de Ste-Hélène 50  
2009 Neuchâtel  
Tél. 032 930 20 34  
Fax 032 930 20 21

erm@he-arc.ch  
www.erm.ch

# Séminaire du droit de l'expertise judiciaire

pour experts judiciaires et magistrats

Jeudi 27 novembre 2008

Tour de l'Office fédéral  
de la statistique  
Neuchâtel

## But du cours

Ce cours a pour objectif de sensibiliser les experts judiciaires et les magistrats aux thématiques suivantes :

- le but de l'expertise et son rôle dans le procès civil ou pénal;
- le statut et le rôle de l'expert;
- les modalités liées à l'exécution du mandat (collaboration avec des tiers, contacts avec les parties, investigations complémentaires, rédaction du rapport, etc..);
- les attentes du magistrat ordonnant une expertise.

Par ailleurs, une partie pratique sera consacrée à l'audition de l'expert par le tribunal. Ainsi, les participants auront l'opportunité de participer à une audience fictive et d'être soumis aux questions du juge et des avocats.

## Public-cible

- Experts scientifiques (p. ex. médecins, comptables, policiers scientifiques, etc...) et techniques (p. ex. ingénieurs, architectes, experts en automobiles, etc...) appelés à effectuer des expertises judiciaires;
- Magistrats.

Une attestation de participation sera remise aux personnes ayant suivi le séminaire.

## Organisation

Ecole romande de la magistrature pénale (ERMP), Neuchâtel.

## Intervenants

- Yves Aeschlimann, juge d'instruction, Genève
- Isabelle Augsburger-Bucheli, Dr en droit, Professeure HES, Doyenne de l'Institut de lutte contre la criminalité économique, Neuchâtel
- Björn Bettex, avocat, Lausanne
- Geneviève Calpini-Calame, présidente du Tribunal du district de Neuchâtel
- Rainier Geiser, juge d'instruction cantonal, Berne
- Ladislav Klement, économiste d'entreprise, expert auprès des tribunaux, Genève
- Marc Rémy, adjoint scientifique de l'Ecole romande de la magistrature pénale (ERMP), avocat, Neuchâtel
- Olivier Thormann, juge d'instruction, Fribourg
- Renaud Weber, directeur de l'Ecole romande de la magistrature pénale, juge d'instruction, Neuchâtel

## Programme

08h30 - 08h45 **ACCUEIL**

08h45 - 09h00

**Isabelle Augsburger-Bucheli**  
**Marc Rémy**

Bienvenue et introduction

09h00 - 10h00

**Björn Bettex**

Expertise : notion, définition, type (civile/pénale) et objet

Responsabilités civile et pénale de l'expert

L'expertise à la lumière des futurs CPP et CPC

10h00 - 10h45

**Olivier Thormann**

Distinctions entre expert judiciaire et expert privé

Récusation

Rémunération

10h45 - 11h00 **PAUSE**

11h00 - 11h45

**Yves Aeschlimann**

Désignation de l'expert

Mission d'expertise : définitions positive et négative

11h45 - 12h30

**Ladislav Klement**

Droits et obligations de l'expert

12h30 - 14h00 **LUNCH**

14h00 - 14h50

**Rainier Geiser**

Rapport d'expertise

Complément d'expertise

Contre-expertise

14h50 - 15h20

**Geneviève Calpini-Calame**

L'audition de l'expert par le tribunal

15h20 - 15h45 **PAUSE**

15h45 - 17h15

**Ladislav Klement, Marc Rémy**

Partie pratique : l'audition de l'expert (dans le cadre d'une audience fictive, l'expert est soumis aux questions du juge et des avocats)

17h15 - 17h30

**Renaud Weber**

Clôture